

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EUROPEAN STOCK PICKING

Société de gestion : PATRIVAL SA
OPCVM de Droit Français
Code ISIN : FR0013065661

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif :

EUROPEAN STOCK PICKING est un fonds dynamique recherchant à optimiser la performance à travers une sélection de titres principalement au sein de l'Union Européenne, et ce sans référence à un indice. L'objectif de gestion du fonds est d'offrir une performance annualisée, nette de frais de gestion, supérieure à 7% sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence :

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion (cf. infra) étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel la composition d'un indicateur de référence. Cependant, un indicateur de référence composé à 50% de l'indice «CAC All Tradable» dividendes nets réinvestis et à 50% de l'indice «DOW JONES STOXX 600» dividendes nets réinvestis pourra être retenu à titre d'indicateur de performance a posteriori.

Classification :

Actions des pays de l'Union Européenne.

Stratégies utilisées :

Pour répondre à son objectif de gestion le fonds EUROPEAN STOCK PICKING s'appuie sur une sélection rigoureuse des titres, obtenus après une analyse fondamentale et multicritères interne réalisée par l'équipe de gestion.

Le Fonds est investi au minimum à 75 % en actions de l'Union Européenne y compris la France que ces actions soient cotées en euro ou en devises de l'union européenne. Le fonds n'a pas de contrainte d'investissement minimum par pays. Le fonds est en permanence exposé à hauteur de 60 % au moins aux actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union européenne.

Les lignes sont constituées avec un objectif de conservation à long terme (supérieur à deux ans) et le portefeuille sera relativement concentré (environ 20 à 50 lignes).

La part investie en actions dépend exclusivement des opportunités d'investissement qui se présentent au cas par cas aux gérants et non de considérations macro-économiques quel que soient leur capitalisation boursière et leur secteur.

L'exposition du fonds aux actions et marchés hors de l'Union Européenne demeurera accessoire et inférieure à 10 % de l'actif net (y compris pays émergents) ces investissements seront exclusivement réalisés en titres vifs.

Les titres susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisation.

Le Fonds se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 25% maximum en instruments du marché monétaire et titres obligataires donnant accès au capital de l'émetteur. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Les titres de créances négociables libellés en Euros auront une échéance maximale de trois mois : les titres court terme ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's court terme A-2 minimum (ou d'une notation équivalente d'une autre agence de notation comme Moody's ou Fitch Rating). Les investissements dans les obligations à « haut rendement » (dits titres spéculatifs) et les titres dont la notation Standard & Poor's est inférieure à BBB- resteront accessoires c'est à dire inférieurs à 10% de l'actif net.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit et de risque marché dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie donc pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.

Les espèces représenteront au maximum 10% de l'actif net du fonds. Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPC français et/ou européens, notamment dans le cadre du placement de la trésorerie, ou des OPC investis en actions dans le cadre de la politique d'exposition au risque actions, ou des OPC investis en obligations dans le cadre de la politique d'exposition au marché obligataires. Ces OPC et fonds d'investissement peuvent être gérés par PATRIVAL ou par le Gestionnaire Financier par délégation du fonds EUROPEAN STOCK PICKING.

Le fonds n'aura pas recours aux produits dérivés.

La gestion de EUROPEAN STOCK PICKING n'intègre pas de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088, ni des critères d'investissements durables au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indicateur de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Il pourra toutefois détenir des produits intégrant des dérivés dans le cadre de la gestion du portefeuille actions (bons/droits préférentiels de souscription et warrants détachés par les actions détenues en portefeuille ou permettant de souscrire des actions).

Les titres intégrant des dérivés peuvent être occasionnellement utilisés dans le but d'exposer ou de couvrir partiellement le fonds contre une évolution favorable ou défavorable d'actions et d'indices. Aucune surexposition de l'actif net du fonds n'est recherchée. Il n'y aura pas de surexposition du portefeuille au risque devise. Le risque de change ne sera pas systématiquement couvert.

Caractéristiques essentielles :

Capitalisation intégrale des revenus. Comptabilisation des coupons encaissés.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à 5 ans.

Les souscriptions et rachats ne peuvent porter que sur un nombre entier de parts. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque mercredi de bourse ouvré à Paris (ou le jour de bourse ouvré précédent si le mercredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris) avant 12 heures auprès du dépositaire et sont exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible rendement potentiellement plus faible			À risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7
<p>Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, elles ne sont pas constantes dans le temps.</p> <p>Le niveau de risque de ce fonds (niveau 6 de l'indicateur) reflète principalement l'exposition aux marchés actions, ainsi que celui lié aux marchés petites et moyennes valeurs françaises sur lequel il est investi.</p> <p>Le capital investi initialement n'est pas garanti.</p> <p>La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».</p>			<p>Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :</p> <p>Risque de liquidité :</p> <p>Le fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petite capitalisation (small caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.</p> <p>Risque de crédit :</p> <p>Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés et/ou souverains (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations peut baisser. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser.</p>			

FRAIS

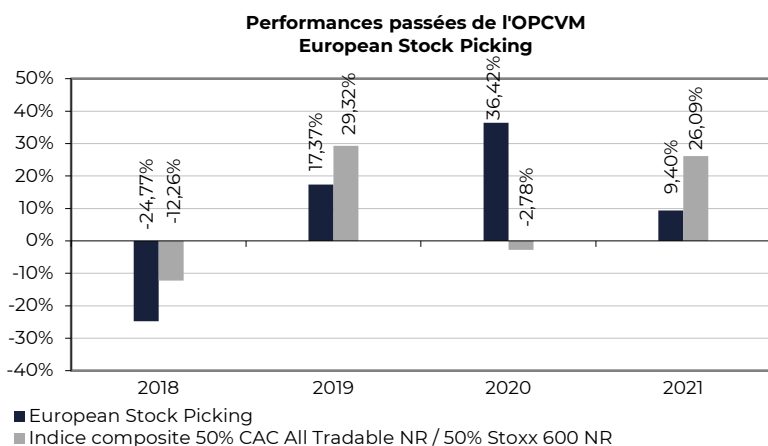
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée (non acquis à l'OPCVM)	2% maximum
Frais de sortie (non acquis à l'OPCVM)	1% maximum
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	2,36%*
Commission de performance	15% TTC de la surperformance du fonds par rapport au seuil de 7% net de frais de gestion
Frais prélevés	5,09% TTC*

* L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » et « commission de performance » se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/01/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Une commission de performance sera payée à la Société de Gestion dès lors que la performance du fonds est supérieure à celle de l'indice de référence, dans les conditions définies dans le prospectus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.patriveal.fr. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Les calculs sont faits dividendes réinvestis pour le fonds European Stock Picking.

La performance de l'indice composite (50% CAC All-Tradable + 50% DOW JONES STOXX 600) est calculée dividendes nets réinvestis.

Année de création de l'OPCVM : 2016

Devise : Euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Information : de plus amples informations sur le fonds tels que prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur le site de Patriveal (www.patriveal.fr) ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de la Société Patriveal – Parc des Trois Chênes - 29bis avenue de la marne 59290 Wasquehal.

Valeur liquidative : la valeur liquidative du fonds est hebdomadaire, calculée sur la base des cours de clôture du dernier jour ouvré de la semaine. Elle est mise à jour sur le site internet www.patriveal.fr

Fiscalité : la législation du pays d'origine du fonds, la France n'a pas d'impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values éventuelles liées à la détention de part peuvent être soumis à taxation. Ce fonds est éligible au PEA.

Responsabilité : la responsabilité de Patriveal ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Politique de rémunération actualisée : Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de PATRIVAL www.patriveal.fr dans la rubrique Informations réglementaires. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

La société PATRIVAL est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par la France sous le n°GP90028 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07 janvier 2022.